ARRÊTÉ
DU DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT
DE HAUTE-GARONNE,

Du 30 Avril 1791.

LE Directoire, considérant qu'en exécution de l'article II de la Loi du 18 Février 1791, chaque Tribunal judiciaire de District doit ajouter sur le Tableau des sept Tribunaux d'arrondissement déjà par nous arrêté le 25 Février dernier, deux Tribunaux choisis par chacun des Directoires des Districts, pour servir, dans les cas des requêtes civiles, à compléter le nombre des sept Tribunaux;

Que les deux Tribunaux d'appel, dans les cas des requêtes civiles, ont été désignés par les Directoires des Districts de la maniere qui suit :

Ouï le Procureur-Général-Syndic,

A arrêté que le Tableau ci-dessous sera imprimé, publié & affiché dans toutes les Municipalités du Département, à la diligence des Procureurs-Syndics des Districts, afin que chacun s'y conforme sous les peines prononcées par les Décrets, & que le présent sera envoyé sans délai au Ministre de la Justice.

30 IV 91
Cax
Folio
Inc.
9935
no. 6

TABLEAU

Des deux Tribunaux additionnels aux sept Tribunaux d'appel, en exécution de la Loi relative aux Requêtes civiles, du 18 Février 1791, sur le Décret des 11 & 12 du même mois.

TOULOUSE.

AUCH	Département du Gers.
ALBY	Département du Tarn.

REVEL.

PAMIERS	Département de l'Ariege.
NARBONNE	Département de l'Aude.

VILLEFRANCHE.

LIMOUX	Département de l'Aude.
RIEUX	Département de Haute-Garonne.

GRENADE.

VILLEFRANCHE . .	Département de Haute-Garonne.
PAMIERS	Département de l'Ariege.

MURET.

SAINT-LISIER . . .	Département de l'Ariege.
CASTELNAUDARY.	Département de l'Aude.

CASTELSARRASIN.

AUCH	Département du Gers.
LAVAUR	Département du Tarn.

RIEUX.

BEAUMONT . . . . }
CASTELSARRASIN . } Département de Haute-Garonne.

SAINT-GAUDENS.

TARBE . . . . . }
CASTELNAU. . . . } Département des Hautes-Pyrénées.

DÉLIBÉRÉ au Directoire, le 30 Avril 1791.

CAILHASSON, Préſident; CHAULIAC, DORLIAC, LEYGUE, LAMAGDELAINE, SAUBAT, NIEL, DUPAU, PELLEPORT, MARCHAND, Adminiſtrateurs; MAILHE, Procureur-Général-Syndic.

Collationné,

RICARD, Secrétaire-Général.

A TOULOUSE,
Chez D. DESCLASSAN, Maître-ès-Arts, Imprimeur de l'Académie Royale des Sciences, près la Place-Royale.

122